

ABONNEMENT.

Un an... 36 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclamations... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.

On s'abonne :
A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS,
8, place de la Bourse.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
9 Décembre 1881.

Bulletin politique.

Nous avons dit que la séance de la Cham-
bre des députés avait duré, mardi, 47 mi-
nutes, et celle du Sénat 10 minutes; en
tout vingt-sept minutes accordées par le
Législatif aux affaires nationales, moyen-
nant les modestes émoluments de 22,000
francs pour cette journée si mal remplie.

M. Devès, ministre de l'agriculture, est
parti, mardi, dans la matinée, pour Ba-
gnères-de-Bigorre. Que va faire à Bagnères-
de-Bigorre M. Devès, ministre de l'agri-
culture? Etudier le régime des eaux miné-
rales ou les moyens destructifs du phyl-
loxera? Point du tout.

On a flétri dans les termes les plus vio-
lents la candidature officielle. M. Gam-
betta, en 1877, a démolé deux fois, à coups
de poing, la tablette de la tribune dans

ses pudiques fureurs au sujet des agisse-
ments du 16 Mai. Les trois quarts des dé-
putés conservateurs ont été invalidés sous
ce chef d'accusation : pression officielle!
Que les temps sont changés!

La candidature officielle fleurit mainte-
nant au grand soleil de la République athé-
nienne. Ce ne sont plus seulement les pré-
fets qui surveillent les couches de candidats
agréables. Le propre salon de M. Gambetta
est la cloche sous laquelle mûrissent ses
sujets. Voyez par exemple la culture Devès.

M. Devès est déjà député de Béziers. M.
Gambetta en a fait un ministre pour le payer
de quelques petits services d'antichambre.
Mais tout ministre qu'il soit, M. Devès se
croit menacé dans sa circonscription de Bé-
ziers. Une autre circonscription est vacante
par suite de l'option de M. Constans, celle
de Bagnères-de-Bigorre. M. Devès la con-
voite et fait si bien qu'on la lui offre. Il
prend, d'ailleurs, ses précautions et nous
informe qu'il ne donnera sa démission de
député de Béziers que lorsqu'il sera élu dé-
puté de Bagnères. Ceci est déjà assez facé-
tieux. Ces prétendus mandataires d'un ar-
rondissement, qui, suivant leurs petites con-
venances personnelles, lâchent leurs man-
dats pour un plus offrant et dernier enché-
risseur, nous donnent une haute idée de la
fameuse représentation nationale. Mais il y a
mieux.

Voilà ce que nous dit, au sujet des préli-
minaires de la mutation Devès, un journal
républicain :

« On assure que M. Devès ne s'est en-
gagé à accepter la candidature qu'après
avoir obtenu l'approbation du président du
conseil, et l'on ajoute que, non content de
l'approbation de M. Gambetta, M. Devès
a tenu à consulter lundi soir, dans le con-
seil de cabinet qui a été tenu à l'hôtel du
ministère des affaires étrangères, ses au-
tres collègues du cabinet. »

Si ce n'est pas « la candidature officielle »
la plus impudente qui se soit jamais vue,
nous renonçons à comprendre le sens des
mots.

Au reste, le journal républicain auquel

nous avons emprunté les renseignements qui
précèdent, semble partager notre avis, car
il ajoute :

« Nous verrons si la majorité saura, en
invalidant M. Devès, faire justice d'une
manœuvre inqualifiable et se montrer
aussi sévère pour l'un des siens que pour
le membre de la minorité. »

Eh bien ! nous offrons de parier avec le
confère républicain que M. Devès sera bel
et bien validé, et qu'il se trouvera quelque
Labuze pour prouver, comme il l'a fait lundi
à ses estimables collègues, que lorsqu'un
agent du gouvernement fait de la pression
officielle à tours de bras en faveur d'un can-
didat républicain, c'est le candidat conser-
vateur qu'il faut frapper.

Notre confrère oublie ou feint d'oublier
que ce ne sont point des députés qui siè-
gent sur les bancs de la majorité, mais des
domestiques.

Chronique générale.

Le bruit s'est répandu, lisons-nous dans
Paris-Journal, que M. Paul Fould, en pré-
sence du prodigieux déploiement de forces
officielles qui se fait dans l'arrondissement
de Bagnères-de-Bigorre, pour la candidature
inqualifiable de M. Devès, ministre de l'a-
griculture et déjà député, avait pris le parti
de renoncer à une lutte à armes par trop
inégaies.

Cela s'appelle la liberté du suffrage uni-
versel !...

Le ministre n'aura pas de concurrent.
Cela s'appelle le gouvernement du pays
par le pays.

On raconte, dit le Français, que le gé-
néral Campenon s'est trouvé dans un grave
embarras lorsqu'il a voulu réintégrer à l'E-
cole militaire les Saint-Cyriens coupables
d'avoir assisté à la messe de Saint-Germain-
des-Prés. On ignorait au ministère dans
quels régiments ces jeunes gens avaient été

versés, et on a dû télégraphier en hâte aux
chefs de corps pour fournir au ministre les
renseignements qu'il demandait. Si le fait
est exact, ainsi qu'on nous l'assure, il mon-
tre bien le désordre qui régnait dans les
bureaux sous l'administration du général
Farre.

Preuve manifeste de la confiance qu'ins-
pire le grand ministère.

Mercredi, à la Bourse de Paris, à 2 heu-
res, le 5 0/0 était invendable à 445.60; tout
à coup on le fait monter à 446 sur le bruit
que M. Léon Say allait prendre le porte-
feuille des finances, et que M. Denormandie
reprendrait le gouvernement de la Ban-
que.

Ces bruits étaient faux. Mais comme ils
sont flatteurs pour M. Allain-Targé!

ALGERIE. — On télégraphie de Saïda au
Temps :

« Une dépêche du général Colonieu, dont
la colonne est toujours campée à Feldja, dit
que Si-Sliman, Si-Kaddour et Bou-Amena
auraient commencé à se mettre en mouve-
ment. »

Si nous en croyons une correspondance
adressée d'Algérie au Temps, le mouvement
insurrectionnel qui se dessine en ce moment
dans le Sud Oranais doit être attribué aux
sourdes excitations de la Porte.

On prétend que le gouvernement aurait
mis à la disposition de l'ambassade d'Alle-
magne les agents du service de la sûreté pour
des recherches de sujets allemands à opérer
à Paris sur des indications venues de Berlin.

On donne comme certain le rappel défini-
tif de notre ambassadeur auprès du Vatican.
L'affaire aurait déjà été portée une fois de-
vant le conseil des ministres, et résolue en

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

SERMENT DE MADELEINE

Par Charles DESLYS.

XXVI

LE DOIGT DE DIEU
(Suite.)

Gandoin se rapprocha. Son regard défiant se
promenait parmi les roches, comme cherchant à
détourner quelque un qu'il y supposait caché.

— Je ne suis pas coupable, moi ! débuta-t-il
enfin. Que me reprocherait la justice, sinon le
silence, et peut-être un faux témoignage? J'ai
menti en soutenant avoir vu Jean Michaud, puisque
je n'étais pas dans la rue, mais de l'autre côté,
vers la haie du jardin. Je passais là par hasard, au
milieu de la nuit. L'orage éclate, et je m'abrite
sous les ormes. Un cri frappe mon oreille; un
homme sort précipitamment de la maison, traverse
le chemin, s'élance sur un cheval attaché non loin
de l'arbre qui me masquait à ses regards, et dispa-
rait au galop. Mais, à la lueur d'un éclair, je l'avais
reconnu... C'était le notaire Labarthe...

La reproduction est autorisée pour les journaux ayant
traité avec la Société des Gens de Lettres.

— Assez ! s'écria celui-ci, croyez-vous donc que
je ne me souviens pas !

— D'accord ! reprit Gandoin, mais il est besoin
que je vous explique ce qui s'ensuivit... mon rôle,
à moi, dans le drame, et comment je me suis
trouvé devenir, en quelque sorte, votre complice.
Cela, vous ne le savez qu'imparfaitement. Écoutez-
moi jusqu'au bout... pour mieux comprendre où
je veux en arriver.

Labarthe l'y ayant autorisé du geste, il continua :
— Je n'étais pas encore revenu de ma surprise,
lorsque de nouvelles plaintes m'attirèrent vers la
maison. Vous n'aviez pas refermé les portes, j'y
pénétrai sans peine, et trouvai Anselme baigné dans
son sang, à l'agonie. Il se ranime un instant, nomme
son meurtrier, me désigne un vieux registre ouvert
sur la table et retombe, mort. Je regarde la page
indiquée, j'y lis votre nom. C'était un compte
remontant à longue date, et qui vous constituait
débiteur envers l'usurier d'une somme considéra-
ble. Je pressens aussitôt tout le parti qu'on peut
tirer contre vous de cette preuve accablante, j'ar-
rache le précieux feuillet, je déguerpis à mon tour...

— Avec l'argent volé ! interrompit Labarthe.

— Soit ! reconnut philosophiquement Gandoin,
je suis le voleur, mais par occasion seulement,
Deprehenda capillis. Vous, monsieur l'honnête
homme, vous êtes, et avec une préméditation ma-
nifeste, l'assassin !... le seul assassin !...

Aucune de ces explications n'avait été perdue
pour la veuve de Jean Michaud. Elle savait, elle
comprendrait maintenant toute la vérité. Jusqu'alors
immobile, elle ne put se défendre d'un léger fris-
sonnement, qui se communiqua, par malheur, aux
broussailles touchées par elle.

L'œil vigilant de Gandoin, qui n'avait cessé
d'être en quête parmi les roches, se fixa sur la
ruine et ne la quitta plus.

Le meurtrier, cependant, protestait avec véhé-
mence.

— Non ! s'était-il récrié, non, je ne voulais
pas ! Ce fut un emportement involontaire, un acte
de folie...

— Possible ! interrompit l'autre à son tour, mais
les magistrats n'en jugeraient pas ainsi, vous le
savez du reste, s'ils avaient devant les yeux cette
page du registre d'Anselme, cette preuve qui fait
que, depuis deux années, je vous tiens le couteau
sur la gorge et pourrais vous envoyer à l'échafaud !
Le notaire, sombre et morne, courbait la tête.

— C'est mon châtimant ! murmura-t-il, accablé
moins encore par la crainte que par le remords.

— Rassurez-vous, reprit son bourreau, je suis
bon prince, et, pas plus tard que tout à l'heure,
vous me remercierez, vous me bénierez. Cette
preuve, la seule qui existe contre vous, j'ai tou-
jours refusé de m'en dessaisir. Eh bien, aujour-
d'hui, dans l'intérêt de ma martingale, voulez-vous

encore me la racheter... Je vous l'apporte.

Labarthe, maintenant, le regardait.

— Elle est là-dedans ! acheva Gandoin qui sortit
à moitié de sa poche un portefeuille.

Et, sur le mouvement du notaire, il s'empressa
d'ajouter :

— Le portefeuille est défendu par le revolver,
ne l'oubliez pas ! Votre seul moyen d'en finir,
c'est de me demander mon prix.

— Combien ? demanda Labarthe.

— Sur le même ton bref, Gandoin répondit :

— Cinquante mille francs.

Le notaire eut un geste désespéré.

— Mais, fit-il, où voulez-vous que je trouve une
pareille somme ?

— Ah ! ah ! ceci ne me regarde plus, répliqua
l'autre. Si je n'avais pas déchiré le feuillet, vous
étiez pris... Estimez-vous donc ce soit trop
cher, ingrat ! et fait-il que je justifie mes préten-
tions par un nouveau service ? Soit ! La veuve de
Jean Michaud nous épiait... Elle est cachée là...
elle a tout entendu !... Il faut qu'elle meure, ou
nous serions perdus tous les deux !

Il venait d'armer son revolver, il ajusta la ruine...
une détonation retentit.

— Madeleine, effleurée par la balle, se redressa
aussitôt.

— Ah ! misérables ! s'écria-t-elle, Dieu ne vous
permettra pas d'accomplir un nouveau crime !...

principe, en attendant le moment opportun de la mettre à exécution.

M. Jules Simon n'interviendra ni dans la discussion sur les crédits tunisiens, ni dans celle de la création de nouveaux ministères.

M. Jules Simon se réserve pour le moment où viendra devant le Sénat la question de la révision des lois constitutionnelles.

Il serait d'ores et déjà décidé à combattre tout projet de révision, même partielle.

Plusieurs chefs arabes qui ont fait leur soumission à la France ont quitté Alger pour venir à Paris, où ils sont attendus vers la fin de la semaine. Les chefs arabes apportent des présents destinés à M. Grévy et à son frère, l'ex-gouverneur de l'Algérie.

De ce qu'il avait été annoncé qu'en revenant de Saint-Petersbourg, le général Chanzy passerait par Berlin, où il aurait une entrevue avec l'empereur Guillaume, plusieurs journaux en ont conclu que M. Gambetta avait chargé le général Chanzy d'une mission auprès du gouvernement allemand.

Il n'en est rien; et nous pouvons affirmer que c'est l'empereur Guillaume qui, séduit par le caractère et l'intelligence du général Chanzy, lui a fait dire, par le prince de Hohenzollern qu'il serait charmé de le voir.

Une dépêche de Rome au *Télégraphe* dit que les prélats français, réunis à Rome à l'occasion de la canonisation du bienheureux Labre, profiteraient de cette circonstance pour examiner, sous la direction du Pape, la conduite à tenir en présence de la déclaration de M. Gambetta relativement au concordat.

Les fonctions se multiplient: il est question de créer au ministère de la guerre une section de gendarmerie.

Est-ce que M^{re} Rouvier ne compte pas faire cet hiver les honneurs des salons du ministère du commerce? *l'Evénement*, qui doit être bien informé, a publié la note suivante:

« M^{re} Claude Vignon-Rouvier, la femme du nouveau ministre du commerce, vient d'acheter une villa à Saint-Jean, où elle compte passer l'hiver. »

Le jour même où paraissait cette information dans *l'Evénement*, la *Loi*, journal d'un autre membre du grand ministère, M. Paul Déves, ministre de l'agriculture, annonçait pompeusement que la *Compagnie auxiliaire des chemins de fer*, dont le ministre actuel du commerce, M. Maurice Rouvier, était naguère administrateur, venait d'obtenir des chemins de fer de l'Etat une commande de quinze cents wagons.

Gandoin se contenta de ricaner. Il allait tirer derechef, et cette fois à coup sûr.

Mais Labarthe se précipita sur lui.

— Non ! disait-il, plus de sang ! plus de meurtre !... Une femme ! une mère, je ne veux pas ! je ne veux pas !

Cette brusque attaque avait surpris Gandoin. Il voulut se défendre, mais le résultat de la lutte ne pouvait être douteux. Chez un homme de la force et du tempérament de Labarthe, l'explosion de la colère était terrible; elle était aveugle comme la destin.

Sans s'inquiéter, sans s'apercevoir de deux autres coups de feu qui, cependant, le blessèrent, il arracha l'arme de la main de Gandoin. Gandoin voulut s'enfuir, mais il avait affaire à un adroit chasseur, qui ne se possédait plus. Trois balles restaient dans le revolver; la première atteignit à la cuisse, les deux autres en pleine poitrine.

— Ah ! je suis mort ! gémit-il en tombant.

Et, cette fois, il avait dit la vérité.

L'arme fatale s'échappa des mains du notaire. Il recula, chancelant, épouvanté.

Après du cadavre, le portefeuille avait roulé sur le sable.

Madeleine, avec un cri de triomphe, s'en empara. Labarthe la regardait; il fit un pas vers elle.

— Oseriez-vous donc me tuer aussi ! lui cria bravement la veuve de Jean Michaud, les deux

Maintenant, voici ce que dit l'Union :

« Le ministre du commerce est sur le pavé, et nous allons, si cela suit son chemin, assister au spectacle plaisant d'un ministre donnant des audiences sur les trottoirs, du haut d'une borne. M. Rouvier a frappé à l'ancienne école d'état-major, mais le ministre de la guerre a montré les dents; M. Rouvier a cherché à se faufiler rue Bellechasse dans l'ancienne caserne des cent-gardes, mais le cercle de la réunion des officiers a répondu: On n'entre pas.

« Où M. le ministre va-t-il s'installer, lui et ses bureaux? Le conseil des ministres s'occupe de répondre à cette question.

« Pourquoi M. Rouvier n'irait-il pas passer l'hiver là-bas, sur les bords de la Méditerranée bleue, à Saint-Jean, près de M^{re} Rouvier? »

Les Frères des Ecoles chrétiennes vont être expulsés de leur maison-mère, rue Oudinot, à Paris.

Le grand ministère, par l'intermédiaire de MM. Paul Bert et Waldeck-Rousseau, vient de décider qu'il convenait de prendre cette mesure. M. Paul Bert ne pouvait, d'ailleurs, mieux débiter que par cette tracasserie, qui trahit bien clairement ses projets de persécution à outrance contre tout ce qui touche de près ou de loin à l'Eglise catholique.

Consulté par son collègue de l'intérieur, M. Paul Bert a répondu que « la situation des maîtres laïques étant jadis très-précaire, il a pu paraître bon de s'adresser à une corporation religieuse puissante pour assurer le recrutement du personnel de l'enseignement primaire dans la ville de Paris; mais la condition des instituteurs étant devenue depuis indépendante, ils suffisent à la besogne, et l'Institut des Frères devient dès lors inutile. »

O reconnaissance républicaine !

Dès lors il n'y avait plus d'obstacle à mettre le comble aux vœux des édiles parisiens. M. Waldeck-Rousseau s'est empressé d'approuver la délibération du conseil municipal, qui devient ainsi exécutoire sur un simple arrêté du préfet de la Seine.

Etranger.

ÉTATS-UNIS. — On écrit de Washington, 6 décembre, soir :

« Le Message du président Arthur rappelle l'affreux malheur qui a frappé la nation américaine depuis la dernière session.

« Il constate la prospérité remarquable des Etats-Unis et les relations amicales de la République avec les pays étrangers.

« Les témoignages de sympathie que les Etats-Unis ont reçus de l'étranger, à l'occasion de l'assassinat du président Garfield, sont une preuve évidente de la parenté des Nations et de la solidarité de l'humanité tout entière.

« La présence des représentants de la France à Yortown a consolidé nos excellents rapports avec ce pays.

« main croisées sur le portefeuille qu'elle tenait serré contre sa poitrine.

« Une rédaction complète s'était opérée dans toute la personne du coupable. Il semblait atterré, résigné, vaincu. Avec une grande douceur, il répondit à Madeleine :

« Ne craignez plus rien de moi, pauvre femme !... Vous n'avez déjà que trop souffert de mon crime, vous et les vôtres ! Il faut que justice enfin soit faite... Gardez cette preuve qui me condamne... Mais, au nom de Louise et de Delphine... qui sont innocentes, et que le désespoir menace à leur tour, attendez, attendez vingt-quatre heures avant de me livrer à mon juste châtiement !... Je ne vous demande que cela ! Je le demande comme une grâce.

« Il avait des larmes dans les yeux. Presque aux genoux de Madeleine, il lui parlait d'une voix suppliante.

« Je vous promets cela, lui répondit-elle, étonnée.

« Merci ! murmura-t-il.

Et, le front courbé vers la terre, il disparut parmi les roches.

« Cet homme mériterait-il quelque pitié ?... murmura la veuve de Jean Michaud, tandis que, attristée déjà par sa victoire, elle se hâta de redescendre vers le bourg.

« Les relations avec l'Espagne sont amicales. Il y a lieu d'espérer que les réclamations sur lesquelles la commission a déjà statué ne tarderont pas à recevoir satisfaction et que la question des droits énormes imposés aux navires américains dans les ports des colonies espagnoles sera réglée à l'amiable.

« Il importe de consolider les relations cordiales que nous entretenons avec la Russie et d'assurer une protection efficace aux Américains paisibles qui visitent ce pays. Cette protection doit surtout être réclamée pour les Suisses au sujet desquels le gouvernement des Etats-Unis a dû faire d'énergiques réclamations.

« Mais tout en consentant à protéger les citoyens suisses dans les pays où la Suisse n'a pas de représentant direct, nous protestons contre l'émigration des criminels et des indigents que nous renverrons dans leur pays.

« Nos relations n'ont pas cessé d'être amicales avec le Mexique, dont nous encourageons toujours le développement.

« La question du canal de Panama présente au point de vue national une importance considérable. Le gouvernement avait cherché à resserrer, par de nouveaux engagements, le pacte conclu en 1846 avec la Colombie. Mais la Colombie ayant désavoué les pouvoirs de son envoyé, les négociations furent interrompues: la Colombie proposa de les reprendre sur des bases nouvelles.

« Pendant ce temps, elle demandait aux puissances européennes de garantir de leur côté la neutralité du canal de Panama, ce qui était en opposition absolue avec les droits de l'Amérique, qui seule est garante de l'intégrité du territoire colombien et du canal.

« Le Message annonce que l'Amérique a proposé au gouvernement britannique la modification du traité Clayton-Bulwer.

« On peut espérer qu'il n'y aura plus d'effusion de sang entre le Chili et le Pérou. L'Amérique a envoyé dans chacun de ces pays des commissaires spéciaux avec mission de travailler au rétablissement de leurs relations amicales.

« Le Message approuve les projets de M. Folger. Il propose de porter à 30,000 hommes l'effectif de l'armée et insiste sur la nécessité de réorganiser complètement la marine militaire, comme l'exigent la sécurité publique et l'honneur national.

« Il propose des mesures rigoureuses contre la polygamie.

« Le président Arthur termine ainsi :

« Profondément pénétré des graves responsabilités qui me sont dévolues d'une manière inattendue, je m'efforcerai constamment de coopérer avec vous à toutes les mesures propres à accroître la gloire du pays et la prospérité de la nation. »

AMÉRIQUE DU SUD. — Nous avons appris sommairement par dépêches la nouvelle d'un singulier conflit qui aurait éclaté à Lima, et l'arrestation de M. Garcia Calderon, le nouveau Président de la République du Pérou.

Nous avons aujourd'hui l'explication de ces événements qui nous paraissent étranges, mais qui n'ont rien d'anormal dans ces contrées.

Garcia Calderon a été installé à Lima comme Président de la République, par les Chiliens vainqueurs, qui espéraient faire accepter son autorité.

Mais l'ancien président Pierola tient toujours la campagne avec les débris de l'armée péruvienne, et le pays le regarde toujours comme le seul chef de l'Etat.

Dans ces conditions, l'amiral Lynch, ne sachant avec qui traiter de la paix, en pensant avoir raison plus facilement de Pierola en lui rendant le pouvoir, a déposé lui-même Garcia Calderon que son gouvernement avait d'abord nommé.

Mais à ce moment est intervenu le général Huribut, ministre des Etats-Unis à Lima, qui a considéré la déposition de Calderon comme le prélude d'une annexion pure et simple, et a protesté « au nom du droit international ».

Cette protestation ne pouvait manquer d'émouvoir le gouvernement chilien, qui a réclamé auprès du général Kitpatrick, ministre des Etats-Unis à Santiago. Celui-ci a désavoué nettement l'intervention de son collègue, en s'appuyant sur les instructions de M. Blaine, ministre des affaires étrangères à Washington.

Le conflit existe donc en réalité entre les deux représentants des Etats-Unis, au Pérou et au Chili; et c'est au gouvernement de la Maison-Blanche à le régler.

Une dépêche nous apprend que M. Blaine envoie son fils à Lima, avec des instructions spéciales. Nous verrons donc bientôt quel parti aura pris le gouvernement américain et auquel de ces deux représentants il donne raison.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 6 décembre.

Les rentes sont lourdes en clôture, le 5 0/0 est traité de 116 à 115.80, le 3 0/0 perd 10 centimes à 85.90.

Constations que le bilan de la Banque de France donne une rentrée d'or de 8,280,000 fr.; aussi les actions s'élevèrent-elles à 6,200.

Que dire des sociétés de crédit, qui ont toutes encore des capitaux de placement ?

Le comptant arbête beaucoup d'actions du Crédit Foncier à 1,730, en prévision des grandes affaires en ce moment à l'étude et d'une hausse inévitable.

Les bonnes transactions qui se font sur le marché des actions de la Banque Transatlantique est de bonne augure.

La Banque Nationale à 665 doit dépasser ce prix. Les vastes entreprises du Crédit Lyonnais attirent l'attention des capitalistes qui savent que les bénéfices récoltés par cette société sont considérables.

On signale de l'Hypothèque Foncière des demandes très-suivies en obligations de 500 fr.

Le Phénix Espagnol a coté aujourd'hui 935.

La Banque Romaine à 750 est encore un titre bon à mettre en portefeuille.

La Société Française Financière très-suivie à 1,020 est recherchée à cause de son bon revenu.

Le courant d'affaires sur la Banque de Prêts est assez bon.

La Société Générale de Fournitures Militaires a coté 525, c'est un cours d'attente, car des traités passés avec plusieurs administrations assurent de gros bénéfices.

Il faut acheter en ce moment du Rio-Tinto à 745, on ne regrettera pas d'avoir fait cette bonne opération.

Le Maletta est en reprise à 470.

Les obligations des Messageries Fluviales sont très en faveur à 288.75.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Le *Patriote de l'Ouest* ne trouve pas notre réponse catégorique. Il est vraiment bien difficile. Nous lui avons dit qu'en temps de guerre tout le monde devait marcher à l'ennemi, mais qu'en temps de paix on pouvait différemment servir sa patrie.

C'est net.

Mais, là, le *Patriote* voit des privilèges pour M. le curé, M. le magistrat, M. le notaire, M. le médecin, M. le pharmacien, etc., en un mot pour toutes les carrières occupées par la CLASSE RICHE.

Nous ne sachions pas que le clergé, la magistrature, le notariat, la médecine, la pharmacie soient, en leur ensemble, envahis par des millionnaires. Qu'il examine un peu l'origine des jeunes gens qui entrent aux séminaires, ou fréquentent les écoles de droit, de médecine, de pharmacie, et il nous dira combien il rencontrera parmi eux de privilégiés de la fortune.

Mais là n'est pas la question.

Nous trouvons que toutes ces carrières sont utiles à la société, qu'il faut que ceux qui les embrassent, riches ou pauvres, s'y préparent de bonne heure, par de longues études qui ne concordent guère avec celles du soldat.

Notre confrère nous surprend d'ailleurs que nous avons nous-mêmes un citoyen français qui fait autorité chez lui :

En 1870, M. Gambetta, avocat, jeune encore et bien valide pour marcher sus aux Prussiens, ne trouvait pas que le service militaire dût être obligatoire pour tous et pour lui en particulier. Il a été des plus ardents à faire l'armée jusqu'à Bordeaux et Saint-Sébastien, à mesure que l'ennemi s'avancait de plus en plus vers l'Ouest.

Qu'est-il donc fait en temps de paix ? Or nous pensons comme le *Patriote* qui conque, la Patrie étant en danger, cherche à se soustraire au service militaire, fait à l'honneur et au devoir.

Voilà notre opinion tout entière. n'en déplaise au *Patriote*, que nous n'avons point la prétention de convertir à notre manière de voir.

Le départ de notre commissaire de police, M. Marlin, Jean-François, est officiel; nous le mentionnerons dans un prochain numéro, qu'on l'avait dit d'abord.

Tant pis pour lui.

Il est nommé simplement commissaire de 2^e classe à Angers.

Va-t-il remplacer Pohn ? On ne le dit pas.

Pohn est cependant révoqué, du moins c'est ce que semblent signifier les lignes suivantes du *Patriote* :

« Nous croyons savoir que le remplacement de M. Pohn, commissaire de police à Angers, est arrêté depuis le 3^e de ce mois, et que si son successeur n'est pas encore en fonction, c'est qu'il ne lui a pas été jusqu'à présent possible de se rendre à son poste. »

Très-bien, on a cédé à l'opinion publique, mais enfin on a cédé, dit *l'Etoile*.

Cela ne suffit pas. Si l'on révoque Pohn, c'est qu'on l'a reconnu coupable; s'il est coupable, il faut qu'il soit puni des peines qu'il a méritées.

CHEMIN DE FER DE RACCORDEMENT DES GARES DE SAUMUR.

Par arrêté de M. le Préfet de Maine-et-Loire, les plans parcellaires des terrains et édifices dont l'occupation est nécessaire pour l'établissement du chemin de fer sur le territoire des communes de Saumur et Saint-Lambert-des-Levés seront déposés à la Mairie de ces communes pendant huit jours consécutifs à compter du 14 décembre courant.

Théâtre de Saumur.

Nous annonçons avec plaisir, pour lundi prochain, la représentation de FAUST, la magnifique partition de Gounod, avec le concours de M^{lle} MARIE FECHTER, qui chantera le beau rôle de Marguerite.

M^{lle} Fechter, encore toute jeune, a débuté à l'Opéra-Comique, où elle s'est fait applaudir dans maintes créations de M^{me} Galli-Marié : *Mignon*, *les Dragons de Villars*, *Carmen*, etc.

A côté de cette étoile du chant, nous verrons, dans le rôle de Méphistophélès, une nouvelle première basse, M. Mayan, dont les Angerins ont déjà apprécié les qualités de chanteur et de comédien; M. Leroy représentera le docteur Faust; M. Yrac, l'excellent baryton, celui de Valentin; M^{lle} Guérin sera un gentil Siébel, et M^{me} Petipa, mère dugazon (rôle de dame Marthe), qui a débuté hier soir à Angers, paraîtra pour la première fois sur notre scène.

Faust est, dit-on, admirablement monté. Tout fait donc espérer pour lundi une brillante représentation à laquelle aucun amateur ne voudra manquer d'assister.

ANGERS.

Dimanche prochain, à 1 heure 1/2, le septième concert de l'Association artistique sera donné avec le concours de M^{me} Montalba, de l'Opéra.

POITIERS.

On lit dans le *Journal de l'Ouest* :

« Nous ne voulions pas parler d'un fait qui émeut quelque peu la place de Poitiers. Mais, comme tout le monde en parle, nous dirons donc que le caissier d'une banque de Poitiers est parti, emportant avec lui une somme de cent mille francs. »

Une vingtaine de jeunes gens, faisant partie de la colonie pénitentiaire de Saint-Hilaire, sont arrivés mercredi à Poitiers, clairs en tête, pour contracter leur engagement dans l'armée.

Ces jeunes gens sont destinés aux régiments de zouaves et à l'infanterie de marine. (*Journal de la Vienne*.)

Cour d'Assises d'Indre-et-Loire.

Audience du 7 décembre.

Un instituteur laïque.

Nous lisons dans le *Journal d'Indre-et-Loire* d'avant-hier :

« La presse anti-cléricale, si joyeuse, si prompt à jeter son chapeau en l'air lorsqu'il s'agit d'un congréganiste tombé dans la boue et frappé par la justice, a aujourd'hui une magnifique occasion de faire luire au grand jour son impartialité. Nous nous attendons de sa part aux plus beaux élan de courroux contre l'instituteur laïque qui a été jugé aujourd'hui; et nous sommes curieux de voir si elle tirera de ce procès

des arguments pareils à ceux que nous lui avons vu émettre à l'occasion du procès Serriot.

« Bien que l'on s'attende au huis-clos, un grand nombre de personnes sont venues à l'audience dont nous avons à parler. Si elles ne peuvent assister aux débats, elles auront du moins la satisfaction, si satisfaction il y a, de contempler la physionomie de l'accusé.

« Le sieur Petit (Marie-Louis-Vital) est déjà connu de nos lecteurs. On n'a pas oublié le résultat de l'enquête que nous fîmes nous-mêmes, il y a deux mois environ, sur les faits et gestes de cet instituteur laïque. Nous, de notre côté, nous avons gardé le souvenir et nous avons encore sous les yeux l'expression de l'indignation causée dans la commune de Monnaie par la conduite de Petit, conduite tellement sale, tellement ignoble, que, pour juger l'affaire, le ministère public est dans la nécessité de requérir le huis-clos.

« Tout ce que nous pourrions dire ne suffirait pas pour donner une idée exacte de la nature des faits dont il s'agit. C'est en prenant des pincettes et après avoir jeté beaucoup de chloro que nous pourrions toucher à ce tas d'immondices; et alors même que nous serions tenté d'entrer dans des détails, nous serions arrêté par le respect de nous-mêmes et par celui que nous portons à nos lecteurs.

« Qu'il nous suffise donc de dire qu'il s'agit d'attentats à la pudeur sur de pauvres petites filles, toutes âgées de moins de treize ans. Il y en a une qui a huit ans!..

« Avant l'ouverture de l'audience, nous voyons ces malheureuses filles, accompagnées de leur mère, s'asseoir au banc des témoins. L'une d'elles, dont nous avons déjà parlé lors de notre voyage à Monnaie, se nomme Angèle Chevreau. Elle a été une des victimes de Petit, dans des conditions épouvantables et qui touchent à la monstruosité. Tombée malade, comme nous l'avons dit dans le temps, elle a été opérée par deux médecins de Tours, MM. les docteurs de La Tremblaye et Ledouble. La science a guéri son corps; lavera-t-elle jamais son imagination et son âme des souillures hideuses qu'elles ont subies!

« Lorsqu'on pense, en se penchant au point de vue des pères et mères de famille, aux conséquences terribles que les faits dont il est question peuvent avoir pour les enfants, au point de vue moral, on se sent pris d'horreur et d'une bouillante colère, et l'on se demande si les peines édictées contre les individus qui se rendent coupables de pareils forfaits sont assez sévères.

« Petit est âgé de 23 ans. Il a reçu une éducation toute laïque, c'est un fait acquis.

« En arrivant à l'audience, il a du calme, tempéré par une inquiétude qui se comprend facilement. Il peut voir et compter les petites filles, ses victimes, placées sur un banc, à une dizaine de pas de lui. Sa tenue, sans être recherchée, est très-convenable. Il porte toute sa barbe, et au lieu de vingt-trois ans, on pourrait lui en donner trente. Sa physionomie est commune et semble un peu flétrie. On n'y lit aucun indice des crimes immondes qui, on peut le dire, en raison du nombre des chefs d'accusation portés contre lui, étaient passés à l'état d'habitude.

« C'est là l'homme à qui l'on donna la direction de l'école du hameau de la Richardière, commune de Monnaie. C'est à ce triste personnage que des familles confiaient l'éducation, l'honneur et l'innocence de leurs enfants.

« Qu'en a-t-il fait?...

« Nous l'avons dit d'après nos renseignements personnels. Nous ne pouvons le dire d'après les débats.

« Sur les réquisitions de M. le procureur de la République, la Cour a ordonné le huis-clos. Nous inclinant devant la loi, nous n'avons donc absolument rien à dire de l'acte d'accusation, de l'interrogatoire de l'accusé, du réquisitoire, ainsi que de la plaidoirie de M^o Oudin, défenseur de Petit.

« Ce que nous pouvons dire d'après la partie de l'audience rendue publique, au moment de la prononciation du verdict du jury, c'est qu'il y avait sept chefs d'accusation contre Petit; c'est qu'il y a eu sept victimes!.. Sept familles, douloureusement atteintes dans tout ce qu'elles ont de plus cher, par cet instituteur laïque!..

« M. le procureur de la République a requis contre l'accusé l'application sévère de la loi.

« La Cour, en conséquence du verdict du jury, a condamné Petit à dix ans de réclusion.

« Petit pleure comme une fontaine.

« Les mères de famille, loin d'être attendries par l'abattement de cet homme, courbant le front sous la peine qui le frappe, lui lancent des regards dont nous ne pouvons peindre l'énergique expression d'indignation. De pareils crimes peuvent-ils être pardonnés par des parents! — X. DE B. »

Ministère des Postes et des Télégraphes.

Un concours pour le surnuméraire aura lieu le jeudi 22 décembre 1881 au chef-lieu de chaque département.

Peuvent y prendre part les jeunes gens de 17 à 25 ans sans infirmités, ainsi que les instituteurs, les militaires et tous les fonctionnaires publics comptant cinq années de services rendus à l'Etat et âgés de moins de 30 ans.

Les candidats devront adresser sans retard leur demande au Directeur des Postes et des Télégraphes du département, qui leur transmettra le programme de l'examen.

La liste d'inscription sera close le 10 décembre.

Théâtre de Saumur.

Direction de M. J. ROUBAUD.

LUNDI 12 décembre 1881.

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

Avec le concours de

M^{lle} FECHTER

de l'Opéra-Comique.

FAUST

Grand opéra en 5 actes, de Michel Carré et Jules Barbier, musique de GOUNOD.

M^{lle} FECHTER remplira le rôle de Marguerite.

Distribution : le docteur Faust, M. H. Leroy; — Méphistophélès, M. Mayan; — Valentin, M. Yrac; — Wagner, M. Grandard; — Marguerite, M^{lle} FECHTER; — Siébel, M^{me} Guérin; — dame Marthe, M^{me} Petipa.

Vieillards, étudiants, soldats, bourgeois, jeunes filles, matrones, esclaves, peuple, etc.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

CONSEILS ET RECETTES.

LE CROUP. — Premiers soins à donner. — Dès que l'on peut, à la difficulté que l'enfant éprouve à respirer, soupçonner un commencement de croup, il faut, sur-le-champ et sans hésiter, administrer un vomitif, soit des cuillerées d'ipécacuanha, administrées une par une de cinq en cinq minutes, ou par cuillerées aussi un verre d'eau dans lequel on a fait dissoudre de cinq à dix centigrammes d'émétique. Si ces premiers soins et les premiers vomissements ne paraissent pas suffire, on met au petit malade des sinapismes aux pieds et aux mollets, puis sur chaque côté de la gorge, quatre, cinq ou six saignées. Ces premiers soins, s'ils n'amènent pas la guérison, permettent d'attendre l'arrivée du médecin que, dans le cas de croup, on ne doit jamais négliger de faire appeler.

Un bon conseil qui s'adresse cette fois à ceux de nos lecteurs qui fument habituellement la cigarette, ce qui, au dire de tous les médecins, constitue un véritable danger pour l'organisme, étant donné qu'il y a abus. La recette suivante a pour objet de prévenir ce danger, ou plutôt de le rendre nul. Placez une livre de tabac dit *Caporal* dans un vase assez grand, en ayant soin de l'émietter. Versez sur ce tabac environ un demi-litre de thé fort. Remuez un instant, faites égoutter et laissez sécher le tabac sur un linge. Ainsi préparé, le plus médiocre tabac deviendra excellent, car il conservera son parfum, moins l'âcreté qui le rend nuisible. Nous engageons nos abonnés à essayer du procédé; nous sommes certain que tous nous remercieront de le leur avoir enseigné.

JOURNAL DES CONNAISSANCES UTILES

SOMMAIRE DU DERNIER NUMÉRO.

I. Architecture en France, par *Cerfferr de Medelsheim*. — II. Chronique scientifique: Les Amputations congénitales. — Les Bochimans. — Comment

on comprend la civilisation dans l'Afrique du Sud, — la Chasse à l'homme. — La comble de la Gloutonnerie humaine, par le Dr *Gorecki*. — III. Le Vin et ses falsifications, par *Olivier de Raution*. — IV. Exposition internationale d'électricité. Les Piles électriques, par *A. de Vaulabelle*. — V. Animaux parasites. La Gale, par *Alexandre Landrin*. — VI. Catastrophe géologique à Elm. — VII. Le Dessèchement du Zuyderzée. — VIII. Le Percement de l'isthme de Gabès. — IX. Un nouveau Tue-mouche.

L'ART NATIONAL, Étude sur l'histoire de l'art en France, par H. de CROZOU. — 2 volumes illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix, broché, 80 francs; reliure artistique, 100 francs, payables à 5 francs par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, éditeur, 33, rue de Fleury, à Paris.

La Librairie ABEL PILON (A. LE VASSEUR, Succ^r, 33, rue de Fleury) vient de mettre en vente un magnifique ouvrage, l'Art national, qui obtient un succès éclatant et bien mérité.

L'Art national, en effet, n'est pas seulement un ouvrage de luxe, c'est encore, et surtout, un livre d'utilité première, indispensable à tous ceux qui ont le culte de la patrie. L'auteur, H. de CROZOU, en développant l'histoire de l'art en France, démontre que cet art, né de notre sol, se prolonge à travers les âges comme un filon gaulois, ou l'étranger n'a rien à revendiquer. Dans ces pages magistrales, l'archéologie, avec ses preuves irréfutables, vient à l'appui de l'histoire: c'est l'œuvre d'un savant, qui écrit avec la clarté et la verve d'un vulgarisateur. L'auteur, s'adressant à tout le monde, s'est gardé des termes techniques; il a voulu parler une langue qui fût intelligible à tous; son livre est, nous osons le dire, une œuvre vraiment nationale. Les illustrations, exécutées sur les dessins de l'auteur d'après les monuments du pays et de ses musées, sont répandues avec une profusion et un à-propos si grand, qu'elles sont devenues l'expression réalisée du texte. Typographie, chromos, gravures, et la reliure elle-même vrai modèle de gaurage artistique, sont dignes, en tout point, de la grandeur de l'œuvre.

L'Art national sera bientôt entre toutes les mains.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, A PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre: être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr.

2^e édition : avec une gr. colorisée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

M^{me} d'ASTHME
SUFFOCATION
et TOUX
Indication gratis franco.
Ecrire à M. le C^o GLERY
à Marseille.

LES CHEMINÉES ne fument plus avec le fumige H. CAHUZAC, ingénieur à Béziers (Hérault), breveté en France et à l'étranger. — Pose facile. — Prix depuis 12 fr. Envoi franco du catalogue.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »
LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étour-

dissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Révalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déprimés d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Révalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476: M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes, souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni s'habiller, ni se déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Révalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — Cure N° 98,714: Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'influence de votre divine Révalescière. LÉON PEYCLER, instituteur à Eynacq (Haute-Vienne). — Cure N° 99,625. — Avignon. La Révalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 8 kil., 42 fr.; 16 kil., 77 fr. — Aussi « LA RÉVÉLESCIÈRE COLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — Boîtes ANTI-DIABÉTIQUES DE RÉVÉLESCIÈRE en boîtes de 74, 18, et 36 fr. — Envoi contre bon de Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean. — Dépôt à BRSSON, successeur de TEXIER, J. RUSSON, épiciers, pharmaciens et épiciers, et partout chez les bonniers, 8, rue Castiglione, Paris. — Du BARRY ET C^e (limitée), (718)

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 8 DÉCEMBRE 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	85	90	10	Comptoir d'escompte	1050			C. gén. Transatlantique	600		
3 % amortissable	86	45	35	Crédit de France	915		10	Canal de Suez	2950		40
3 % amortissable nouveau	85	90		Crédit Foncier, act. 500 fr.	1800			Société autrichienne	720		
4 1/2 %	113			Obligations foncières 1877	350		1	OBLIGATIONS.			
5 %	115	50		Obligations communales 1879	440		3	Est	380		
Obligations du Trésor	516			Oblig. foncières 1879 3 %	437		50	Midi	390		
Obligations du Trésor nouvelles	517			Sec. de Crédit ind. et comm.	735			Nord	395		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	240			Crédit mobilier	750		10	Orléans	392		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	507			Est	781		25	Ouest	390		
— 1865, 4 %	522		1	Paris-Lyon-Méditerranée	781		25	Paris-Lyon-Méditerranée	390		
— 1869, 3 %	407			Midi	1340			Paris (Grande-Ceinture)	384		
— 1871, 3 %	397			Nord	2220			Paris-Bourbonnais	389		
— 1875, 4 %	510		50	Orléans	1375		15	Canal de Suez	562		50
— 1876, 4 %	510			Compagnie parisienne du Gaz	1590						
Banque de France	6180		20								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin	express-poste, (s'arrête à Angers).
6 — 45 — —	omnibus-mixte.
8 — 56 — —	soir,
1 — 25 — —	express.
3 — 32 — —	omnibus.
7 — 15 — —	(s'arrête à Angers).
10 — 37 — —	soir, omnibus-mixte.

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin	direct-mixte.
8 — 21 — —	omnibus.
9 — 40 — —	express.
12 — 40 — —	soir, omnibus-mixte.
4 — 44 — —	express-poste.
10 — 28 — —	soir, omnibus-mixte.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

L'EAU DE SUEZ VACCINE DE LA BOUCHE MAUX DE DENTS

Brochure explicative franco sur demande. L'ALCOOLAT DE SUEZ supprime IMMÉDIATEMENT les DOULEURS RHUMATISMALES. Brochure explicative franco sur demande. Pharm. Béral, 14, r. de la Paix, PARIS. et par conséquent l'Extraction & l'Application s'adresser à M. SIEZ, 10, Rue Ampère, PARIS.

Etude de M^e J. CHICOTEAU, notaire à Loudun.

ABJUDICATION
Le 24 décembre 1881, à deux heures.

Etude de M^e VEILLET, notaire à Gizeux (Indre-et-Loire).

DE LA PROPRIÉTÉ DES BREUILS
Sise commune de Continvoir, Soixante-quatre hectares en un seul tenant. Excellent revenu. — Belle chasse. — Pays giboyeux.
Mise à prix: 30,000 francs.
S'adresser à M^e CHICOTEAU, notaire à Loudun, ou audit M^e VEILLET.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
DE GRÉ A GRÉ,
UNE JOLIE PROPRIÉTÉ
Située à Dampierre, près Saumur, comprenant:
1^e MAISON DE MAÎTRE, jardin, terrasse, servitudes et cellier, caves avec pressoir;
2^e Pré et quartier en face de la maison, contenant 19 ares 89 centiares;
3^e Et neuf morceaux de vigne rouge, situés dans les meilleurs crus de Dampierre, contenant ensemble 1 hectare 64 ares 14 centiares.
S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire. (742)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE
Commune de Villeberrier.
94 ares de terre, près le pont des Ecouables.
40 ares de terre, joignant la Fabrique.
72 ares de terre, aux Sables.
Commune de Varennes.
MAISON et 39 ares de terre, au Marais.
S'adresser audit notaire. (771)

A VENDRE
A L'AMIABLE,
UNE MAISON
Située à Saumur, rue Saint-Lazare, n° 7.
S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire.

A LOUER
DEUX JOLIES MAISONS
Avec servitudes et jardins. Au Pont-Fouchard.
Ces maisons sont propres au commerce.
S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire. (40)

A LOUER
PRÉSENTMENT,
UNE BELLE MAISON
Située à Saumur, rue du Temple, 34.
Occupée autrefois par M. Voisin. Remise, écurie, cave et autres servitudes.
S'adresser à M. BOUVET-LADUBAY, à Saint-Florent. (753)

M^e LE BLAYE, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

M^e COQUEBERT DE NEUVILLE, avoué à Saumur, demande de suite un petit clerc sachant bien écrire et lire l'écriture manuscrite.

UNE MAISON DE NOUVEAUTÉS, de Saumur, demande un garçon de magasin.
S'adresser au bureau du journal.

La MAISON DUTEL demande un employé pour la mercerie.

UN HOMME JEUNE ET SA FEMME, sans enfant, demandent un emploi. — Bonnes références.
S'adresser au bureau du journal.

AVIS
LES MAGASINS DE LA GLANEUSE
51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR,
Demandent deux apprentis pour les modes.
Conditions avantageuses. (543)

MALADIES CHRONIQUES
Vices du sang, cancers de toute nature, épilepsie, ulcères, goutte, asthmes, catarrhes, rhumatismes, toux, maladies de la peau, de la poitrine, de l'estomac, du cœur, du foie et des voies urinaires.

ON NE PAIE les honoraires qu'après la guérison. — Telle est la garantie donnée par M. Robbe, docteur homéopathe, 80, rue d'Amsterdam, à Paris. Consultations de 2 heures à 6 heures et par correspondance. (Affranchir.)

Le Journal des Tirages Financiers
(11^e Année)
PARIS — 18, Rue de la Chaussée-d'Antin, 18 — PARIS
PROPRIÉTÉ DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE FINANCIÈRE
(SOCIÉTÉ ANONYME)
Capital: VINGT-CINQ MILLIONS de francs
Est indispensable à tous les Porteurs de Rentes, d'Actions et d'Obligations. — Très-complet. — Parait chaque Dimanche. — 10 pages de texte. — Liste officielle des Tirages. — Cours des Valeurs cotées officiellement et en Banque. — Comptes-rendus des Assemblées d'Actionnaires. — Etudes approfondies des Entreprises financières et industrielles et des Valeurs offertes en souscription publique. — Lois, Décrets, Jugements intéressant les porteurs de titres. — Recettes des Chemins de fer, etc., etc.
L'ABONNÉ A DROIT:
AU PAIEMENT GRATUIT DE COUPONS
A L'ACHAT ET A LA VENTE DE SES VALEURS
sans Commission
Prix de l'abonnement pour toute la France et l'Alsace-Lorraine:
UN FRANC PAR AN
ON S'ABONNE SANS FRAIS DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

1 FRANC par AN
150,000 Abonnés
Le Moniteur
des
Valeurs à Lots
52 NUMÉROS
Parait tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis.
LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères.
LE PLUS COMPLET DE TOUS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)
Il donne: Une Revue générale de toutes les Valeurs — La Cote officielle de la Bourse — Des Arbitrages avantageux — Le Prix des Coupons — Des Documents inédits.
PROPRIÉTÉ DU CRÉDIT DE FRANCE. — Capital 75,000,000 de fr.
On s'abonne dans toutes les Succursales des Départements, dans tous les Bureaux de Poste et à Paris, 17, rue de Londres.
UN FRANC PAR AN

A VENDRE
UNE BONNE CHÈVRE LAITIÈRE
S'adresser au sacristain de la Visitation.

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans demande une place de valet de chambre.
Bons renseignements.
S'adresser au bureau du journal.

RIELLANT
Chirurgien - Dentiste,
19, rue Royale, Saumur,
Au premier.

OUVERTURE
DE LA
BLANCHISSERIE SAUMUROISE
Provisoirement, 6, rue Montée-du-Fort, 6, à Saumur.
Blancs et apprêts ordinaires. — Repassage à neuf.
Machines spéciales pour le blanchiment du linge fin et des gilets de flanelle.
Cylindre et calendre des toiles damassées.
S'adresser à M. BENJAMIN MEUNIER, directeur. (548)
Saumur, imprimerie de P. GODET.